

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 30 mars 2012

L'an deux mille douze et le trente mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre MAURIN.

Date de convocation : le 23 mars 2012.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 13
votants : 13*

Résultat du vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

**Présents : M. MAURIN – CHAUSSIGNAND – TESTON – CROZIER –
AUZAS – HILAIRE – JOLLIVET – VOLLE – VERNET – CORNET –
BEUGNET – SALA – FIALON.**

Absents : DELAUZUN

Excusé : BOUZZA

Mme SALA a été élue secrétaire.

Objet : Fiscalité : Vote des taux d'imposition 2012.

Parallèlement au vote du budget primitif 2012 du budget principal,

Le Maire propose au Conseil Municipal d'augmenter le taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur les propriétés bâties de 1 % pour atteindre le produit de fiscalité attendu de 419 258 € comme suite :

NATURE	TAUX 2011	PROPOSITION 2012
Taxe Habitation	12.41 %	12.53 %
Taxe Foncière Bâti	18.53 %	18.72 %
Taxe Foncière Non Bâti	84.94 %	84.94 %

.../...

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal:

- FIXE les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2012 comme suite :

- * Taux d'habitation : 12.53 %
- * Taxe Foncière bâti : 18.72 %
- * Taxe Foncière Non bâti : 84.94 %

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 30 mars 2012.

POUR COPIE CONFORME
ALBA, le 02 avril 2012
Le Maire,
Pierre MAURIN.

.../...